

2004



Enquête sur la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel



Décembre 2005



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada

La mosaïque numérique du Canada qui apparaît sur la page couverture est réalisée par Ressources naturelles Canada (Centre canadien de télédétection) et est une image composite constituée de plusieurs images satellites. Les couleurs reflètent les différences de densité de la couverture végétale : vert vif pour la végétation dense des régions humides du sud; jaune pour les régions semi-arides et montagneuses; brun pour le Nord où la végétation est très clairsemée et blanc pour les régions arctiques.

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada

Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2006

N° de cat. M144-119/2005
ISBN 0-662-69564-X

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication ou d'autres publications sur l'efficacité énergétique offertes gratuitement, veuillez vous adresser à :

Publications Éconergie
Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada
a/s Communications St-Joseph
Service de traitement des commandes
1165, rue Kenaston
Case postale 9809, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 6S1
Téléphone : 1 800 387-2000 (sans frais)
Télécopieur : 613 740-3114
ATME : 613 996-4397 (appareil de télécommunication pour malentendants)



Papier recyclé

Table des matières

Avant-propos	1
Enquêtes précédentes dans le secteur commercial et institutionnel	2
Divulgence des données	3
Résumé analytique	3
1. Consommation d'énergie et intensité énergétique au Canada	4
Le nombre d'établissements et la surface de plancher	5
La consommation d'énergie	5
L'intensité énergétique	6
2. Consommation d'énergie et intensité énergétique par région	7
3. Consommation d'énergie par source d'énergie	8
4. Consommation d'énergie par secteur d'activité, par région	9
4.1 Le commerce de détail	10
4.1.1 <i>Le commerce de détail sans aliments</i>	11
4.1.2 <i>Le commerce de détail des aliments</i>	11
4.2 L'éducation	13
4.2.1 <i>Les collèges et cégeps</i>	14
4.2.2 <i>Les universités</i>	15
4.3 Les soins de santé	16
4.3.1 <i>Les soins de santé sans les hôpitaux</i>	17
4.3.2 <i>Les hôpitaux</i>	17
4.4 L'hébergement et les services de restauration	18
Annexe A – Classification des établissements commerciaux et institutionnels	21
Annexe B – Portée de l'enquête et méthodologie	23
Annexe C – Glossaire	32
Annexe D – Liste des questions posées	34



En 2005, Statistique Canada a mené, pour le compte de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles Canada, la seconde enquête sur la consommation d'énergie auprès du secteur commercial et institutionnel (ECÉSCI). Cette enquête est basée sur les données de l'année 2004. La conduite de l'ECÉSCI s'inscrit directement dans le mandat de l'OEE visant à renforcer et à élargir l'engagement du Canada envers l'efficacité énergétique afin d'aider à relever les défis posés par les changements climatiques.

Alors que la première enquête menée en 2004 (alors intitulée Enquête sur la consommation d'énergie [ECÉ]) couvrait uniquement les secteurs des universités, des collèges et des hôpitaux, la nouvelle enquête a été étendue à l'ensemble du secteur commercial et institutionnel.

L'objectif premier de cette enquête était de collecter des données concernant la consommation d'énergie des établissements du secteur commercial et institutionnel pour l'année 2004. Les données collectées dans le cadre de cette enquête apporteront une connaissance approfondie des différents aspects de la consommation d'énergie dans ce secteur. Ces données permettront également à Ressources naturelles Canada de développer et de peaufiner ses programmes visant à soutenir les institutions et les entreprises dans l'atteinte d'une plus grande efficacité énergétique et d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Si vous désirez plus de renseignements sur cette publication ou sur les services offerts par l'OEE, communiquez avec nous par courriel à l'adresse euc.cec@rncan.gc.ca.

Ce rapport détaillé a été préparé par Vincent Fecteau de la Division de l'analyse et de l'élaboration de la politique de la demande de l'OEE de Ressources naturelles Canada. Indrani Hulan a supervisé le projet et David McNabb était le chef de projet.

Pour plus de renseignements concernant cette enquête ou tout autre sujet abordé dans le présent document, veuillez contacter :

Vincent Fecteau
Économiste
Office de l'efficacité énergétique
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Téléphone : 613 943-9228
Télécopieur : 613 947-0535
Courriel : euc.cec@rncan.gc.ca

Enquêtes précédentes dans le secteur commercial et institutionnel

Depuis 2000, l'OEE a mis en œuvre différentes initiatives visant la collecte de données énergétiques dans le secteur commercial et institutionnel.

- L'**Enquête sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux et institutionnels (ECEBCI)** a été menée pour l'année 2000. Cette enquête – la première du genre au Canada – visait à collecter des données sur la consommation d'énergie, l'intensité énergétique et les caractéristiques physiques et écoénergétiques des bâtiments commerciaux et institutionnels. L'ECEBCI avait comme population cible les bâtiments de 92 m² ou plus situés dans les principales villes canadiennes, soit dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement ayant une population de 175 000 habitants ou plus (ce seuil étant toutefois ramené à 50 000 habitants pour les provinces de l'Atlantique). Au total, l'intensité énergétique des bâtiments de la population cible de l'ECEBCI était de 1,59 GJ/m² pour l'année 2000.
- En 2004, la première **Enquête sur la consommation d'énergie (ECÉ)** a été menée seulement pour les universités, les collèges et les hôpitaux, pour l'année 2003. Cette enquête constituait un recensement pour chacun de ces trois secteurs au Canada. Contrairement à l'ECEBCI, aucune agglomération de recensement n'a d'emblée été rejetée du plan d'enquête. L'enquête se base sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) – alors que l'ECEBCI définissait ses propres catégories de bâtiments. En 2003, l'intensité énergétique des universités était de 2,04 GJ/m², celle des collèges de 1,48 GJ/m², et celle des hôpitaux de 2,65 GJ/m².

- L'OEE publie chaque année le **Guide de données sur la consommation d'énergie**. Ce dernier fournit, entre autres, des données sur la consommation d'énergie par type d'activité pour le secteur commercial et institutionnel, ainsi que différents indicateurs ayant une incidence sur la consommation d'énergie. Cette base de données s'appuie sur différentes sources d'information et enquêtes, provenant notamment de Statistique Canada et de Ressources naturelles Canada.
- L'OEE a également publié des études sectorielles axées sur l'analyse comparative, par l'entremise de l'**Initiative des Innovateurs énergétiques** de la **Division des bâtiments** – initiative récemment renommée **ÉnerGuide** pour les bâtiments existants (ÉBE). Ces études ont notamment porté sur le secteur hôtelier et les secteurs du commerce de détail et des centres commerciaux. Elles permettent aux propriétaires de bâtiments commerciaux de comparer leur consommation d'énergie à celles d'installations semblables. Pour obtenir davantage d'information sur les services et les incitatifs financiers de l'OEE pouvant vous aider à réduire votre consommation d'énergie, consultez le site Web oee.rncan.gc.ca/commerciaux.

L'Office de l'efficacité énergétique fournit des outils, des services et des incitatifs financiers pour aider les organismes commerciaux et institutionnels à réduire leur consommation d'énergie.

Pour en savoir davantage, consultez le site Web oee.rncan.gc.ca/commerciaux.

Toutes ces initiatives sont foncièrement différentes dans la mesure où il existe des différences conceptuelles parfois importantes entre chacune d'entre elles. Toute comparaison directe entre ces données devrait donc être faite avec prudence.

Divulgence des données

Certaines mesures ont assuré la fiabilité des estimations de l'ECÉSCI aux fins de publication. Les lettres utilisées dans les tableaux du présent rapport indiquent le degré d'erreur d'échantillonnage, représenté par le coefficient de variation des estimations. La lettre « A » indique que l'estimation a un coefficient de variation très bas; la lettre « B » indique un coefficient de variation un peu plus élevé, et ainsi de suite. Les estimations accompagnées d'un « A » ou d'un « B » sont considérées comme assez précises pour la plupart des utilisations. Les données dont le coefficient de variation est plus élevé, c'est-à-dire accompagnées d'un « C » ou d'un « D », sont assez précises pour être utilisées à

certaines fins; cela devrait toutefois être fait avec circonspection. Un « F » signifie que le coefficient de variation était trop élevé pour permettre la divulgation de ces estimations. Ces dernières n'ont donc pas été publiées puisqu'elles sont sujettes à une erreur d'échantillonnage trop élevée.

La classification des établissements commerciaux et institutionnels couverts par l'enquête se trouve à l'annexe A. La méthodologie détaillée de l'enquête se trouve à l'annexe B, le glossaire à l'annexe C, et la liste des questions posées se trouve à l'annexe D.

Résumé analytique

- *En 2005, Statistique Canada a mené pour le compte de Ressources naturelles Canada, l'Enquête sur la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel (ECÉSCI). Cette enquête avait été menée pour la première fois en 2004 avec comme seule population cible les universités, collèges et hôpitaux. Il s'agit de la même enquête, dont la portée a été élargie pour représenter l'ensemble du secteur commercial et institutionnel avec 2004 comme année de référence.*
- *Cette enquête a collecté des données sur la consommation d'énergie et sur l'intensité énergétique des établissements commerciaux et institutionnels. Les données sont également publiées par source d'énergie et par région lorsque la qualité des estimations a été jugée suffisante selon la Loi sur la statistique pour en permettre la diffusion.*
- *Les établissements du secteur commercial et institutionnel ont consommé, en 2004, près de 945 millions de gigajoules (GJ).*
- *Les données collectées permettent de calculer un indice d'intensité énergétique en exprimant la consommation d'énergie par mètre carré. L'intensité énergétique totale était de 1,60 GJ/m². Le secteur des bureaux est le secteur le moins intensif, avec une intensité de 1,23 GJ/m², suivi par le secteur de l'éducation avec 1,27 GJ/m². À l'inverse, le secteur de l'hébergement et des services de restauration est le secteur le plus intensif, avec une intensité de 2,21 GJ/m².*
- *La région de l'Atlantique et la Colombie-Britannique sont les régions canadiennes où le niveau d'intensité est le plus bas, avec des ratios respectifs de 1,29 GJ/m² et 1,30 GJ/m². À l'opposé, la région des Prairies est celle où les niveaux d'intensité sont les plus élevés, avec un ratio de 1,93 GJ/m².*

Aux fins de l'enquête, le secteur commercial et institutionnel a été défini à partir des catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Une liste complète des secteurs d'activité constituant le secteur commercial et institutionnel est disponible à l'annexe A.

Le tableau 1 présente l'ensemble des résultats de l'enquête pour chacun des secteurs d'activité, soit le nombre d'établissements, la consommation d'énergie (exprimée en gigajoules [GJ]), la surface de plancher (exprimée en mètres carrés [m²]) et l'intensité énergétique [exprimée en gigajoule par mètre carré (GJ/m²)].

Tableau 1

Nombre d'établissements, consommation d'énergie, surface de plancher et intensité énergétique, 2004

Secteur ou sous-secteur	Nombre d'établissements		Consommation d'énergie (GJ)		Surface de plancher (m ²)		Intensité énergétique (GJ/m ²)	
Commerce de gros et entreposage	38 887	B	157 194 620	B	72 052 176	A	2,18	A
Commerce de détail	96 911	A	107 143 833	A	75 623 857	A	1,42	A
• Commerce de détail, sans aliments	82 772	A	85 461 095	B	64 100 371	A	1,33	A
• Commerce de détail des aliments	14 139	B	21 682 738	B	11 523 486	B	1,88	B
Industrie de l'information et industrie culturelle	6 510	A	11 299 637	B	8 523 401	A	1,33	A
Bureaux^a	82 029	A	132 193 423	A	107 733 234	B	1,23	A
Éducation	15 808	A	153 540 138	A	120 866 456	A	1,27	A
• Écoles primaires et secondaires	15 473	A	103 788 616	A	92 597 507	A	1,12	A
• Collèges et cégeps	217	A	14 471 605	A	10 993 183	A	1,32	A
• Universités	118	A	35 279 917	A	17 275 766	A	2,04	A
Soins de santé	33 384	A	104 610 995	A	68 112 296	A	1,54	A
• Soins de santé, sans les hôpitaux	32 654	A	40 758 566	A	43 525 877	B	0,94	A
• Hôpitaux	730	A	63 852 430	A	24 586 419	A	2,60	A
Hébergement et services de restauration	38 306	A	64 267 000	A	29 034 773	A	2,21	A
Autres (commercial et institutionnel)	68 096	D	214 737 596	D	109 018 114	D	1,97	D
TOTAL	379 930	A	944 987 242	A	590 964 306	A	1,60	A

^a Le secteur « Bureaux » inclut les activités liées aux services de finance et assurances, services immobiliers, services de location et location à bail, services professionnels, scientifiques et techniques et administrations publiques.

La lettre à droite de chaque estimation détermine sa qualité comme suit : A – Excellente, B – Bonne, C – Acceptable, D – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée.

En raison de l'arrondissement, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux et certaines données peuvent légèrement différer d'un tableau à l'autre.

Le nombre d'établissements et la surface de plancher

L'ECÉSCI estime à 379 930 le nombre d'établissements commerciaux et institutionnels au Canada pour l'année 2004. Le commerce de détail est la catégorie la plus importante, avec 26 % des établissements, suivi des bureaux avec 22 %.

L'enquête estime également que les établissements commerciaux et institutionnels au Canada couvraient près de 591 kilomètres carrés en 2004, ce qui correspond à une superficie supérieure à l'île de Montréal. L'éducation est la catégorie la plus importante, représentant 20 % de la surface totale de plancher, suivie par la catégorie des bureaux avec 18 % de la surface totale de plancher. La surface de plancher comprend la surface totale de l'ensemble des établissements d'un secteur, excluant les stationnements intérieurs et les salles de machines.

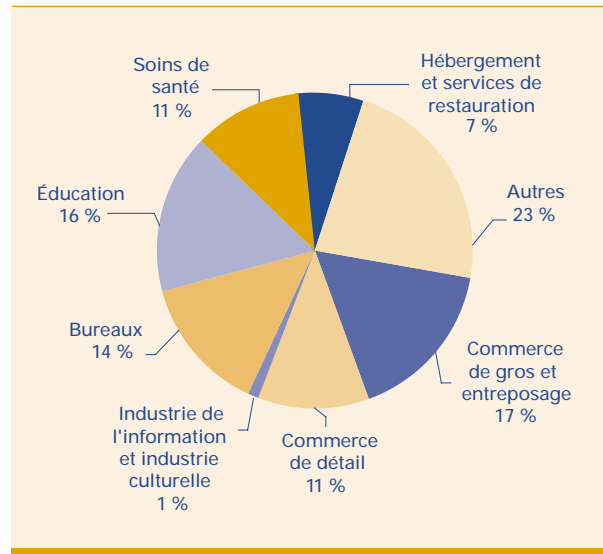
La consommation d'énergie

La consommation d'énergie totale est définie comme étant la somme de la consommation d'électricité, de gaz naturel, de diesel, de propane, de mazout lourd, d'autres distillats moyens, de vapeur et de bois. Elle se mesure en gigajoule (GJ)¹.

Les établissements du secteur commercial et institutionnel ont consommé en 2004 près de 945 millions de GJ. Ce total représente la consommation annuelle moyenne de quelque 7,9 millions de ménages canadiens, soit l'équivalent de près de cinq fois la consommation d'énergie de l'ensemble des logements privés d'une ville comme Toronto².

Graphique 1

Consommation d'énergie (%) par secteur d'activité, 2004



Le secteur du commerce de gros et de l'entreposage est le secteur à la plus forte consommation d'énergie (hormis le secteur résiduel *Autres*). À lui seul, ce secteur représente 17 % de la consommation totale d'énergie, bien qu'il ne représente que 10 % du nombre total d'établissements et 12 % de la surface de plancher totale. Le secteur de l'éducation et celui des bureaux accaparent également une part importante de la consommation avec des taux respectifs de 16 % et 14 %.

¹ Un GJ équivaut à un milliard de joules. Le joule est la mesure d'énergie requise pour transporter un courant électrique d'un ampère à travers une résistance d'un ohm pendant une seconde. Un GJ est égal à 277,8 kilowattheures (kWh). Brûler un million d'allumettes de bois simultanément dégagera un GJ d'énergie. Un GJ d'électricité peut servir à maintenir une ampoule de 60 watts continuellement allumée pendant six mois et un GJ de gaz peut permettre de cuire plus de 2 500 hamburges. En 2003, un ménage canadien consommait en moyenne 119,3 GJ annuellement. Pour convertir les kWh en GJ, il faut multiplier par 0,0036. Pour convertir les GJ en kWh, il faut multiplier par 277,8.

² L'équivalent de la consommation d'énergie en nombre de ménages est calculé en utilisant l'intensité énergétique (GJ/ménage) telle qu'elle a été établie par l'Office de l'efficacité énergétique pour 2003 – l'année la plus récente – dans le *Guide de données sur la consommation d'énergie, juin 2005*. Les données concernant les logements privés proviennent du recensement du Canada de 2001 de Statistique Canada.

L'intensité énergétique

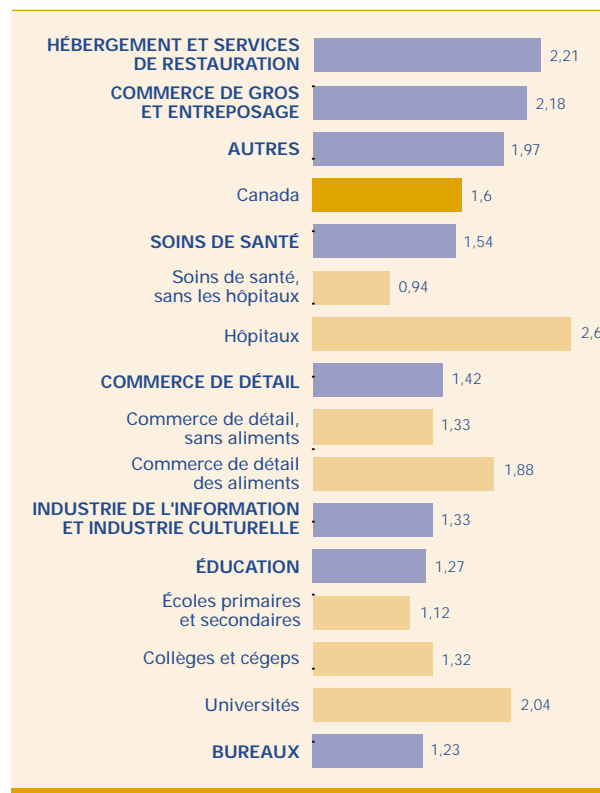
Les données collectées concernant la consommation d'énergie et la surface de plancher des établissements permettent d'établir un ratio d'intensité énergétique³. De nombreux facteurs ont une incidence sur l'intensité énergétique. Par exemple, les conditions météorologiques propres à chacune des régions canadiennes influent sur le niveau de consommation d'énergie – les Prairies étant une région relativement plus froide que le sud de l'Ontario, la quantité d'énergie liée au chauffage y est par conséquent plus élevée.

L'intensité énergétique est également tributaire de l'âge des bâtiments, du type d'énergie utilisée⁴, du type d'équipement utilisé, des caractéristiques physiques des bâtiments, de la surface de plancher, des mesures d'économie de l'énergie, etc. Tous ces facteurs affectent indépendamment et de façon complexe le niveau d'intensité énergétique des établissements. Cette étude ne vise toutefois pas à en décomposer individuellement les effets⁵. De plus, aucun facteur ne saurait à lui seul expliquer des variations régionales entre les niveaux d'intensité établis dans ce rapport.

Pour l'ensemble des établissements commerciaux et institutionnels au Canada, l'intensité énergétique était de 1,60 GJ/m² pour l'année 2004. Le secteur des bureaux est celui dont l'intensité énergétique est la plus faible, avec un ratio de 1,23 GJ/m². De façon plus détaillée, le sous-secteur des soins de santé sans les hôpitaux présente une intensité encore plus faible, avec un ratio de 0,94 GJ/m². À l'inverse, le secteur ayant l'intensité

Graphique 2

Intensité énergétique (GJ/m²) par secteur d'activité, 2004



énergétique la plus élevée est celui de l'hébergement et des services de restauration, avec une intensité de 2,21 GJ/m². Au niveau des sous-secteurs, les hôpitaux ont le plus haut ratio, toutes classifications confondues, avec une intensité de 2,60 GJ/m².

³ Aux fins de l'ECÉSCI, nous ne considérons que l'intensité énergétique brute, soit la consommation totale d'énergie divisée par la superficie totale de plancher. L'intensité moyenne – la moyenne de l'intensité de chacun des établissements – utilisée pour comparer individuellement les établissements entre eux, n'est pas considérée dans le présent document.

⁴ Par exemple, le gaz naturel et le mazout lourd ont naturellement une intensité plus élevée que l'électricité. Les pertes en énergie pour ces carburants sont incluses dans les données de l'ECÉSCI, contrairement à l'électricité où de telles pertes sont comptabilisées au niveau primaire et, en conséquence, n'apparaissent pas dans la présente enquête. Les régions canadiennes qui font largement usage du gaz naturel – comme les Prairies – auront donc tendance à avoir une intensité énergétique plus élevée que celles ayant recours à l'électricité.

⁵ L'OEE publie annuellement *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada*. Ce rapport traite notamment de l'incidence sur la consommation d'énergie du niveau d'activité, des conditions météorologiques, de la structure, du niveau de service et de l'efficacité énergétique. De plus, pour l'année 2000, l'enquête sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux et institutionnels menée dans les principales villes canadiennes a collecté davantage de données sur les caractéristiques énergétiques des bâtiments. Le rapport sommaire résume les principales conclusions de l'enquête. Ces deux publications peuvent être consultées sur le Web à l'adresse oee.nrcan.gc.ca/statistiques.

2

Consommation d'énergie et intensité énergétique par région

Tableau 2

Nombre d'établissements, consommation d'énergie, surface de plancher et intensité énergétique par région, 2004

Région	Nombre d'établissements		Consommation d'énergie (GJ)		Surface de plancher (m ²)		Intensité énergétique (GJ/m ²)	
Atlantique	25 585	C	78 000 840	C	60 568 187	C	1,29	A
Québec	89 854	A	151 156 791	A	109 761 317	A	1,38	A
Ontario	126 988	A	305 020 153	A	185 431 023	A	1,64	A
Prairies	86 070	B	322 337 358	B	167 387 880	B	1,93	A
Colombie-Britannique	51 434	B	88 472 101	B	67 815 899	A	1,30	A
Canada	379 930	A	944 987 242	A	590 964 306	A	1,60	A

La lettre à droite de chaque estimation détermine sa qualité comme suit : A – Excellente, B – Bonne, C – Acceptable, D – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée.

En raison de l'arrondissement, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux et certaines données peuvent légèrement différer d'un tableau à l'autre.

Le tableau 2 présente le nombre d'établissements, la consommation d'énergie, la surface de plancher et l'intensité énergétique pour chacune des régions.

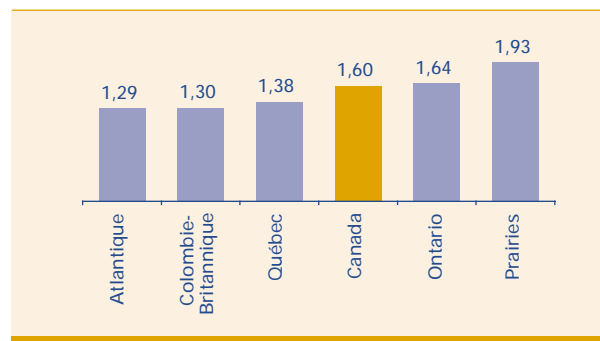
D'un point de vue régional, 33 % des établissements commerciaux et institutionnels sont situés en Ontario, 24 % au Québec, 23 % dans les Prairies, 14 % en Colombie-Britannique, et 7 % dans la région de l'Atlantique.

Au niveau de la surface de plancher, l'Ontario représente 31 % de la surface totale, contre 28 % pour les Prairies, 19 % pour le Québec, 11 % pour la Colombie-Britannique, et 10 % pour la région de l'Atlantique. Plus du tiers de la quantité totale d'énergie est consommée dans la région des Prairies, bien que cette région ne compte que pour moins du quart du nombre d'établissements au Canada. À l'inverse, les établissements du Québec ne représentent que 16 % de la consommation totale d'énergie au Canada, alors qu'ils représentent près du quart des établissements couverts par cette enquête.

La région de l'Atlantique et la Colombie-Britannique sont les régions où l'intensité énergétique est la plus faible, avec des ratios respectifs de 1,29 GJ/m² et 1,30 GJ/m². L'intensité énergétique des établissements du Québec est de 1,38 GJ/m², alors que celle de l'Ontario et des Prairies est supérieure à l'intensité totale du Canada, avec respectivement des ratios de 1,64 GJ/m² et 1,93 GJ/m².

Graphique 3

Intensité énergétique (GJ/m²) par région, 2004



3

Consommation d'énergie par source d'énergie

Tableau 3

Consommation d'énergie par source d'énergie, 2004

Source d'énergie	Consommation d'énergie (GJ)	
Électricité	405 571 641	A
Gaz naturel	366 065 742	A
Diesel	25 725 944	D
Propane	31 302 613	C
Autres distillats moyens	18 443 699	A
Vapeur	17 246 227	A
Autres		F
TOTAL	944 987 242	A

La lettre à droite de chaque estimation détermine sa qualité comme suit : A – Excellente, B – Bonne, C – Acceptable, D – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée.

En raison de l'arrondissement, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux et certaines données peuvent légèrement différer d'un tableau à l'autre.

Le tableau 3 présente la consommation de chacune des sources d'énergie pour l'ensemble des établissements commerciaux et institutionnels au Canada en 2004.

Ces établissements ont consommé près de 406 millions de GJ en électricité, ce qui représente 43 % de la consommation totale d'énergie. La consommation de gaz naturel s'élevait à 366 millions de GJ, soit 39 % de la consommation totale. De façon plus marginale, le diesel et le propane ne représentent que 3 % de la consommation en énergie, contre 2 % chacun pour les autres distillats moyens et la vapeur.

Pour certains secteurs, les données de l'ECÉSCI se sont révélées suffisamment précises pour permettre de les détailler par région et par source d'énergie. Ces secteurs sont ceux du commerce de détail, de l'éducation, des soins de santé, de l'hébergement et des services de restauration. La présente section détaille la consommation en énergie pour chacune des principales sources d'énergie, l'intensité énergétique et la surface de plancher par région et par secteur d'activité.

Il est à noter que les estimations ne répondant pas aux normes de qualité établies par Statistique Canada – plus nombreuses dans les prochains tableaux, notamment parce que l'information contenue dans ceux-ci est davantage détaillée – ne sont pas divulguées, et sont marquées de la lettre « F ». De même, les catégories du commerce de gros et de l'entreposage, de la culture, des arts et des loisirs, des bureaux, ainsi que la catégorie résiduelle *Autres*⁶, ne font pas l'objet d'une analyse par source d'énergie et par région, la qualité des données ainsi détaillées étant trop faible.

⁶ La catégorie résiduelle *Autres* correspond aux classifications SCIAN 71 et 81. Elle comprend un ensemble disparate d'établissements, notamment des organismes religieux, des associations professionnelles et syndicales, des musées, des commerces de réparation et d'entretien de véhicules automobiles, etc.

4.1 Le commerce de détail

Tableau 4.1

Consommation d'énergie, surface de plancher et intensité énergétique du secteur du commerce de détail par région, 2004

COMMERCE DE DÉTAIL						
	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	C.-B.	CANADA
Électricité (GJ)	2 225 924 B	23 341 614 A	22 021 842 D	16 931 347 C	10 445 975 C	74 966 702 A
Gaz naturel (GJ)	F	4 628 497 D	F	13 316 606 C	4 874 591 D	27 922 809 B
Énergie totale (GJ)*	2 478 327 B	28 473 977 A	28 300 016 D	32 278 914 C	15 612 600 C	107 143 833 A
Surface de plancher (m ²)	2 606 844 B	18 492 883 B	20 921 364 C	21 275 678 C	F	75 623 857 A
Intensité énergétique (GJ/m ²)	0,95 A	1,54 A	1,35 C	1,52 C	1,27 B	1,42 A
Commerce de détail sans aliments						
	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	C.-B.	CANADA
Électricité (GJ)	1 311 944 C	16 153 087 B	19 358 680 D	13 435 505 C	8 700 442 C	58 959 659 A
Gaz naturel (GJ)	F	F	F	F	4 275 606 D	22 486 417 B
Énergie totale (GJ)*	1 492 195 C	20 274 174 B	25 317 210 D	25 276 584 C	13 100 931 D	85 461 095 B
Surface de plancher (m ²)	2 005 068 C	13 188 160 B	18 241 523 D	19 407 953 C	F	64 100 371 A
Intensité énergétique (GJ/m ²)	0,74 A	1,54 A	1,39 C	1,30 C	1,16 B	1,33 A
Commerce de détail des aliments						
	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	C.-B.	CANADA
Électricité (GJ)	913 980 D	7 188 526 B	2 663 161 C	3 495 843 D	1 745 533 A	16 007 043 A
Gaz naturel (GJ)	F	1 011 276 C	319 644 C	3 506 487 C	598 985 D	5 436 392 B
Énergie totale (GJ)*	986 132 D	8 199 803 B	2 982 805 C	7 002 330 C	2 511 669 B	21 682 738 A
Surface de plancher (m ²)	601 776 C	5 304 723 D	2 679 840 C	1 867 726 C	1 069 421 A	11 523 486 B
Intensité énergétique (GJ/m ²)	1,64 B	1,55 D	1,11 C	3,75 A	2,35 A	1,88 B

La lettre à droite de chaque estimation détermine sa qualité comme suit : A – Excellente, B – Bonne, C – Acceptable, D – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée.

En raison de l'arrondissement, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux et certaines données peuvent légèrement différer d'un tableau à l'autre.

* *Énergie totale* inclut l'ensemble des sources d'énergie, soit l'électricité, le gaz naturel, le diesel, le propane, les autres distillats moyens, le mazout lourd, et le bois.

Le tableau 4.1 présente la consommation d'énergie, la surface de plancher et l'intensité énergétique par région, pour le secteur du commerce de détail et chacun de ses sous-secteurs. Ce secteur est le plus important de l'ECÉSCI en ce qui a trait au nombre d'établissements, avec 96 911 établissements dont 5 355 sont situés dans la région de l'Atlantique, 24 740 au Québec, 36 337 en Ontario, 18 796 dans les Prairies, et 11 682 en Colombie-Britannique.

Avec une surface de plancher moyenne de 780 mètres carrés, ces établissements sont les plus petits parmi les huit catégories d'établissements couvertes par l'ECÉSCI, la moyenne totale des établissements commerciaux et institutionnels est deux fois plus élevée, soit 1 555 mètres carrés.

En 2004, les établissements de commerce de détail ont consommé ensemble plus de 107 millions de GJ, ce qui correspond à la consommation annuelle d'énergie de 900 000 ménages canadiens, ou encore à plus de deux

fois la consommation de l'ensemble des logements privés d'une agglomération comme Ottawa-Gatineau. La consommation d'électricité représentait près de 70 % de la consommation totale d'énergie, contre 26 % pour le gaz naturel.

L'intensité énergétique du secteur du commerce de détail est de 1,42 GJ/m². D'un point de vue régional, la région de l'Atlantique a l'intensité énergétique la plus faible des régions canadiennes, avec un ratio de 0,95 GJ/m², alors que le Québec a la plus élevée, avec 1,54 GJ/m².

4.1.1 Le commerce de détail sans aliments

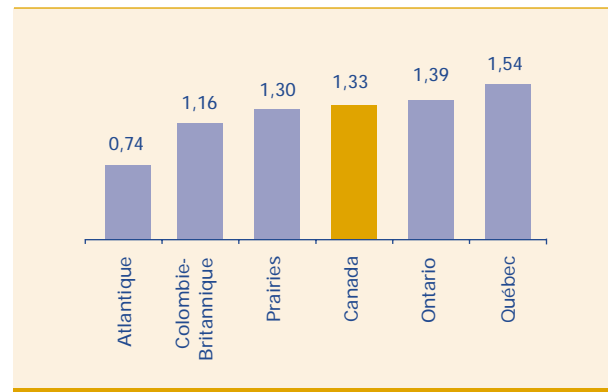
Le sous-secteur du commerce de détail sans aliments correspond aux classifications SCIAN 441 à 444 et SCIAN 446 à 454, et inclut des commerces comme les marchands de meubles, de véhicules automobiles ou d'appareils électroniques. Cette catégorie comprend 82 772 établissements au Canada dont 3 891 sont situés dans la région de l'Atlantique, 19 788 au Québec, 32 278 en Ontario, 16 075 dans les Prairies, et 10 739 en Colombie-Britannique.

En 2004, les commerces de détail sans aliments ont consommé plus de 85 millions de GJ, avec une consommation moyenne par établissement de 1 032 GJ. L'électricité représente la majeure partie de la consommation d'énergie, avec plus des deux tiers de la consommation totale, contre 26 % pour le gaz naturel.

L'intensité énergétique des commerces de détail sans aliments est de 1,33 GJ/m². La région de l'Atlantique est de loin la région où l'intensité est la plus faible, avec un ratio de 0,74 GJ/m². La Colombie-Britannique et les Prairies sont également sous la moyenne canadienne, avec des ratios respectifs de 1,16 GJ/m² et 1,30 GJ/m², alors que l'Ontario et le Québec présentent les intensités les plus élevées, avec des ratios respectifs de 1,39 GJ/m² et 1,54 GJ/m².

Graphique 4

Intensité énergétique (GJ/m²) des établissements du commerce de détail sans aliments par région, 2004



4.1.2 Le commerce de détail des aliments

Le sous-secteur du commerce de détail des aliments correspond à la classification SCIAN 445. Cette catégorie comprend des établissements tels des épiceries ou des magasins d'alimentation spécialisés (vins et spiritueux, etc.) Il y a au Canada 14 139 établissements œuvrant dans ce secteur dont 1 464 sont situés dans la région de l'Atlantique, 4 952 au Québec, 4 059 en Ontario, 2 721 dans les Prairies, et 943 en Colombie-Britannique.

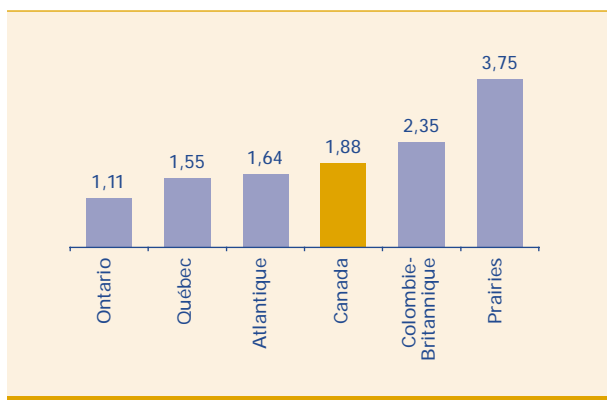
En 2004, ces établissements ont consommé plus de 21 millions de GJ, avec une consommation moyenne par établissement de 1 533 GJ. La consommation d'électricité représente 74 % de la consommation totale, contre 25 % pour le gaz naturel et 1 % pour les autres sources d'énergie.

Avec 1,88 GJ/m², le secteur du commerce de détail des aliments a une intensité énergétique plus élevée que le commerce de détail sans aliments, notamment en raison du type d'équipement plus énergivore utilisé par ce type d'établissements (réfrigérateurs, fours, etc.). D'un point de vue régional, les écarts sont relativement prononcés. L'Ontario est la région qui a l'intensité énergétique la moins élevée, avec un ratio de 1,11 GJ/m². Le Québec et la

région de l'Atlantique sont également sous la moyenne canadienne, avec des ratios respectifs de 1,55 GJ/m² et 1,64 GJ/m². L'intensité de la Colombie-Britannique est de 2,35 GJ/m², alors que les Prairies sont la région ayant l'intensité la plus élevée, avec un ratio de 3,75 GJ/m², soit un ratio plus de trois fois supérieur à celui de l'Ontario.

Graphique 5

Intensité énergétique (GJ/m²) des établissements du commerce de détail des aliments par région, 2004



4.2 L'éducation

Tableau 4.2

Consommation d'énergie, surface de plancher et intensité énergétique du secteur de l'éducation par région, 2004

ÉDUCATION		ATLANTIQUE		QUÉBEC		ONTARIO		PRAIRIES		C.-B.		CANADA	
Électricité (GJ)	F	10 050 135	A	19 594 088	A	8 617 045	A	3 924 577	B	49 083 588	A		
Gaz naturel (GJ)	F	8 534 032	B	32 798 293	A	23 253 009	A	7 847 649	B	72 481 008	A		
Autres distillats moyens (GJ)	1 386 386	B	1 498 333	D	F	5 115	D	21 389	B	5 391 139	C		
Autres (GJ)	F	934 307	D	F	F	71 825	A	F	F	F	F		
Énergie totale (GJ)	F	21 016 807	A	56 317 825	A	32 834 174	A	11 865 440	B	153 540 138	A		
Surface de plancher (m ²)	F	20 939 493	A	41 601 088	A	18 924 283	A	16 642 067	C	120 866 456	A		
Intensité énergétique (GJ/m ²)	1,38	A	1,00	A	1,35	A	1,74	A	0,71	A	1,27	A	
Collèges et cégeps		ATLANTIQUE		QUÉBEC		ONTARIO		PRAIRIES		C.-B.		CANADA	
Électricité (GJ)	498 402	A	1 524 128	A	1 736 568	A	1 237 901	B	767 386	C	5 764 386	A	
Gaz naturel (GJ)	F	805 226	B	1 746 689	A	1 966 010	B	899 704	B	5 465 276	A		
Autres distillats moyens (GJ)	247 033	A	F	F	F	F	F	F	F	583 860	D		
Autres (GJ)	896 659	B	F	F	F	F	F	F	F	2 658 083	D		
Énergie totale (GJ)	1 689 741	A	2 785 342	A	4 902 683	B	3 415 141	A	1 678 698	B	14 471 605	A	
Surface de plancher (m ²)	1 071 672	A	3 020 205	A	2 907 200	A	2 533 171	A	1 460 935	B	10 993 183	A	
Intensité énergétique (GJ/m ²)	1,58	A	0,92	A	1,69	A	1,35	A	1,15	A	1,32	A	
Universités		ATLANTIQUE		QUÉBEC		ONTARIO		PRAIRIES		C.-B.		CANADA	
Électricité (GJ)	1 060 974	A	3 490 424	A	2 861 806	C	2 795 111	B	1 069 428	A	11 277 743	A	
Gaz naturel (GJ)	F	3 581 670	B	5 706 789	D	7 441 468	B	2 065 344	A	18 795 648	A		
Autres distillats moyens (GJ)	90 118	A	27 950	C	F	1 700	C	21 389	B	F	F		
Mazout lourd (GJ)	1 264 214	A	F	F	F	51 706	B	2 044 224	B	F	F		
Autres (GJ)	405 829	B	69 133	C	36 283	D	33 610	D	8 511	A	553 367	A	
Énergie totale (GJ)	2 821 512	A	7 895 524	B	11 074 613	C	10 271 890	B	3 216 378	A	35 279 917	A	
Surface de plancher (m ²)	1 701 437	A	4 184 525	A	4 747 203	B	4 656 297	B	1 986 305	A	17 275 766	A	
Intensité énergétique (GJ/m ²)	1,66	A	1,89	A	2,33	B	2,21	A	1,62	A	2,04	A	

La lettre à droite de chaque estimation détermine sa qualité comme suit : A – Excellente, B – Bonne, C – Acceptable, D – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée.

En raison de l'arrondissement, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux et certaines données peuvent légèrement différer d'un tableau à l'autre.

Le tableau 4.2 présente la consommation d'énergie, la surface de plancher et l'intensité énergétique par région, pour le secteur de l'éducation et les sous-secteurs des collèges et cégeps (SCIAN 6112), et celui des universités (SCIAN 6113). Le sous-secteur des établissements d'enseignement primaire et secondaire (SCIAN 6111) ne fait pas l'objet d'une ventilation par région, la qualité des données étant trop faible pour permettre une telle analyse⁷.

L'enquête couvre un total de 15 808 établissements du secteur de l'éducation, dont 1 359 dans la région de l'Atlantique, 3 575 au Québec, 5 744 en Ontario, 3 576 dans les Prairies et 1 554 en Colombie-Britannique.

Avec une surface de plancher moyenne de 7 600 mètres carrés, les établissements scolaires constituent le secteur dont la surface moyenne est la plus grande parmi les huit catégories couvertes par la présente enquête. Ces établissements ne représentent toutefois que 4 % des établissements commerciaux et institutionnels au Canada.

En 2004, les établissements du secteur des services d'enseignement ont consommé plus de 153 millions de GJ. Ce total correspond à la consommation annuelle moyenne d'environ 1,3 million de ménages canadiens, ou encore à trois fois la consommation de l'ensemble des logements privés d'une agglomération comme Ottawa-Gatineau. Le gaz naturel représente 47 % de la consommation totale des établissements scolaires, contre 32 % pour l'électricité et 4 % pour les autres distillats moyens.

L'intensité énergétique des établissements scolaires est de 1,27 GJ/m², ratio largement inférieur à l'intensité totale du Canada de 1,60 GJ/m². La Colombie-Britannique est la région canadienne où l'intensité est la plus faible, avec un ratio de 0,71 GJ/m², alors que

les Prairies constituent la région où ce ratio est le plus élevé, avec 1,74 GJ/m².

4.2.1 Les collèges et cégeps

Aux fins de l'enquête, les cégeps et les collèges sont traités en utilisant le campus comme unité statistique. Seuls les établissements ayant 20 employés ou plus ont été retenus afin d'éliminer toute association ou entité qui pourrait avoir le code SCIAN d'un établissement collégial sans pour autant en avoir la vocation (par exemple, un conseil d'administration).

La présente enquête estime à 217 le nombre de campus au Canada dont 38 sont situés dans la région de l'Atlantique, 76 au Québec, 44 en Ontario, 31 dans les Prairies, et 28 en Colombie-Britannique. Il est à noter que les collèges ont au Québec une vocation plus étendue que dans les autres régions canadiennes : les cégeps constituent effectivement des établissements d'enseignement général et technique. Le collégial est donc une porte d'entrée obligatoire pour les études universitaires – contrairement aux autres régions du Canada – ce qui explique que plus du tiers des établissements collégiaux canadiens sont situés au Québec.

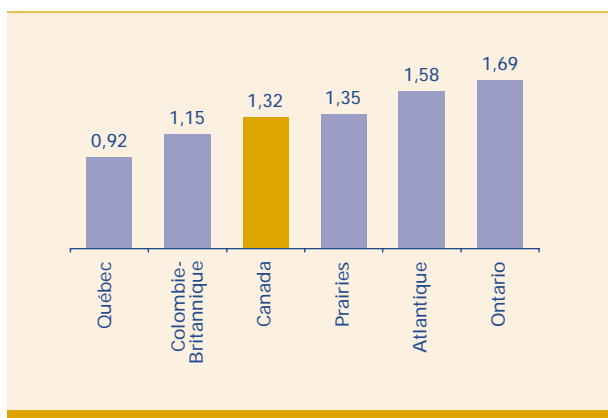
Les collèges et cégeps ont consommé en 2004 plus de 14 millions de GJ, avec une consommation moyenne de près de 67 000 GJ par établissement. L'électricité représente près de 40 % de la consommation d'énergie du secteur collégial, contre 38 % pour le gaz naturel et, dans une moindre mesure, 4 % pour les autres distillats moyens. Au niveau régional, le gaz naturel représente 58 % de la consommation d'énergie dans les Prairies, contre 54 % en Colombie-Britannique, et 36 % en Ontario. Pour le Québec, l'électricité est la principale source d'énergie avec 55 % de la consommation d'énergie.

⁷ Les catégories SCIAN 6114 à 6117, qui regroupent notamment les écoles de langues, de beaux-arts, de secrétariat et de métiers, ne sont pas couvertes par l'enquête.

L'intensité totale des établissements collégiaux au Canada est de 1,32 GJ/m². L'Ontario est la région canadienne où l'intensité énergétique est la plus élevée, avec un ratio de 1,69 GJ/m², devant la Colombie-Britannique (1,15 GJ/m²), les Prairies (1,35 GJ/m²) et la région de l'Atlantique (1,58 GJ/m²). À l'inverse, les cégeps québécois ont l'intensité la plus faible, avec un ratio de 0,92 GJ/m².

Graphique 6

Intensité énergétique (GJ/m²) des collèges et des cégeps par région, 2004



4.2.2 Les universités

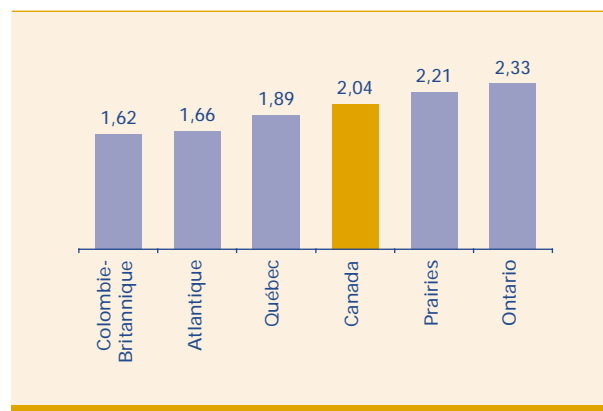
L'enquête couvre un total de 118 campus répartis de la façon suivante : 22 dans la région de l'Atlantique, 20 au Québec, 37 en Ontario, 29 dans les Prairies, et 10 en Colombie-Britannique.

Les établissements universitaires ont consommé en 2004 plus de 35 millions de GJ, soit une consommation moyenne de près de 300 000 GJ par établissement. Le gaz naturel est la majeure partie de la consommation d'énergie des universités – soit 53 % – et l'électricité représente 32 % de la consommation totale. D'un point de vue régional, le gaz naturel est également la principale source d'énergie pour toutes les régions, à l'exception de la région de l'Atlantique où le mazout lourd accapare la majeure partie de la consommation d'énergie.

L'intensité énergétique totale des établissements universitaires est de 2,04 GJ/m², donc relativement plus élevée que les collèges dont le ratio est de 1,32 GJ/m². Ces écarts s'expliquent notamment par la vocation particulière de ces deux types d'établissement : les collèges se concentrent davantage sur l'enseignement, alors que les universités sont de surcroît axées sur la recherche. En conséquence, les installations et les équipements diffèrent passablement d'un secteur d'activité à l'autre. La Colombie-Britannique et la région de l'Atlantique sont les régions ayant les intensités les plus basses, avec des ratios respectifs de 1,62 GJ/m² et 1,66 GJ/m². Les universités du Québec présentent un ratio de 1,89 GJ/m², contre 2,21 GJ/m² pour les Prairies et 2,33 GJ/m² pour l'Ontario.

Graphique 7

Intensité énergétique (GJ/m²) des universités par région, 2004



4.3 Les soins de santé

Tableau 4.3

Consommation d'énergie, surface de plancher et intensité énergétique du secteur des soins de santé par région, 2004

SOINS DE SANTÉ						
	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	C.-B.	CANADA
Électricité (GJ)	4 582 969 A	12 345 681 A	14 973 957 B	4 713 447 A	3 392 772 B	40 008 825 A
Gaz naturel (GJ)	F	12 517 042 B	15 757 977 A	11 737 062 A	6 262 730 C	46 773 636 A
Autres distillats moyens (GJ)	3 171 600 B	793 350 C	F	F	F	4 465 868 B
Énergie totale (GJ)*	13 385 689 B	30 256 034 A	33 145 982 A	17 882 615 A	9 940 675 C	104 610 995 A
Surface de plancher (m ²)	5 316 644 A	20 897 879 B	27 720 009 B	8 699 293 A	5 478 471 B	68 112 296 A
Intensité énergétique (GJ/m ²)	2,52 A	1,45 B	1,20 A	2,06 A	1,81 A	1,54 A
Soins de santé sans les hôpitaux						
	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	C.-B.	CANADA
Électricité (GJ)	1 707 996 B	5 455 818 B	8 959 013 C	2 459 193 B	1 507 204 B	20 089 224 A
Gaz naturel (GJ)	F	4 517 395 D	6 127 921 B	4 413 595 B	2 294 684 C	17 409 081 A
Autres distillats moyens (GJ)	1 389 779 D	F	F	F	F	2 142 499 C
Énergie totale (GJ)*	3 266 861 C	10 439 254 C	15 092 521 B	7 966 374 A	3 993 555 B	40 758 566 A
Surface de plancher (m ²)	2 385 402 A	13 394 194 D	20 374 606 C	4 880 633 A	2 491 043 B	43 525 877 B
Intensité énergétique (GJ/m ²)	1,37 A	0,78 A	0,74 B	1,63 A	1,60 A	0,94 A
Hôpitaux						
	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	C.-B.	CANADA
Électricité (GJ)	2 874 973 B	6 889 864 B	6 014 943 B	2 254 253 B	1 885 568 D	19 919 601 A
Gaz naturel (GJ)	F	7 999 648 B	9 630 056 A	7 323 467 B	F	29 364 555 A
Autres distillats moyens (GJ)	1 781 821 A	527 570 D	F	F	F	2 323 369 A
Énergie totale (GJ)*	10 118 828 B	19 816 780 B	18 053 461 B	9 916 241 B	F	63 852 430 A
Surface de plancher (m ²)	2 931 242 B	7 503 686 A	7 345 403 B	3 818 660 B	2 987 428 D	24 586 419 A
Intensité énergétique (GJ/m ²)	3,45 A	2,64 A	2,46 A	2,60 A	1,99 A	2,60 A

La lettre à droite de chaque estimation détermine sa qualité comme suit : A – Excellente, B – Bonne, C – Acceptable, D – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée.

En raison de l'arrondissement, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux et certaines données peuvent légèrement différer d'un tableau à l'autre.

*Énergie totale inclut l'ensemble des sources d'énergie, soit l'électricité, le gaz naturel, le diesel, le propane, les autres distillats moyens, le mazout lourd, et le bois.

Le secteur des soins de santé correspond à la classification SCIAN 62 des soins de santé et de l'assistance sociale. Le tableau 4.3 présente la consommation d'énergie, la surface de plancher et l'intensité énergétique par région, pour le secteur des soins de santé et chacun de ses sous-secteurs, soit les soins de santé sans les hôpitaux, et les hôpitaux.

L'enquête couvre un total de 33 384 établissements dont 3 293 sont situés dans la région de l'Atlantique, 6 613 au Québec, 13 180 en Ontario, 6 593 dans les Prairies, et 3 706 en Colombie-Britannique.

En 2004, les établissements de soins de santé ont consommé près de 105 millions de GJ, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de quelque 875 000 ménages canadiens, ou encore de deux fois la consommation d'énergie de l'ensemble des logements privés d'une agglomération comme Ottawa-Gatineau. Le gaz naturel représentait la majeure partie de la consommation d'énergie, avec une part de 45 %, contre 38 % pour l'électricité, et 4 % pour les autres distillats moyens.

L'intensité énergétique des établissements de soins de santé est de 1,54 GJ/m². L'Ontario est la région où l'intensité est la plus faible, avec un ratio de 1,20 GJ/m², alors que la région de l'Atlantique est à l'inverse la région où l'intensité est la plus élevée, avec un ratio de 2,52 GJ/m².

L'ECÉSCI nous permet de diviser les soins de santé en deux sous-secteurs distincts : les soins fournis par les hôpitaux, et les soins fournis par des établissements autres que les hôpitaux.

4.3.1 Les soins de santé sans les hôpitaux

Le sous-secteur des soins de santé sans les hôpitaux correspond aux classifications SCIAN 621, 623 et 624. Il comprend par exemple des établissements comme les cabinets de médecins et de dentistes, les établissements de soins pour bénéficiaires internes, ainsi que les établissements d'assistance sociale (services communautaires d'alimentation, services de garderie, etc.).

La présente enquête estime à 32 654 le nombre de ces établissements au Canada, dont 3 211 se situent dans la région de l'Atlantique, 6 448 au Québec, 12 977 en Ontario, 6 394 dans les Prairies et 3 625 en Colombie-Britannique.

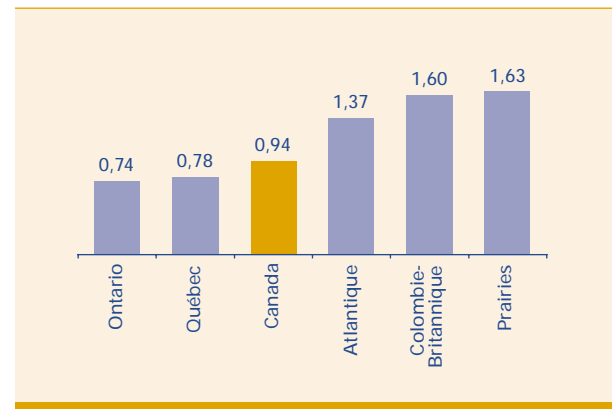
Les établissements de soins de santé sans les hôpitaux ont consommé en 2004 près de 41 millions de GJ, soit en moyenne près de 1 250 GJ par établissement. L'électricité représente près de la moitié de la consommation d'énergie pour ces

établissements, contre 43 % pour le gaz naturel et 5 % pour les autres distillats moyens.

L'intensité énergétique des soins de santé sans les hôpitaux est de 0,94 GJ/m² pour le Canada. L'Ontario et le Québec sont les régions où l'intensité est la plus faible, avec des ratios respectifs de 0,74 GJ/m² et 0,78 GJ/m². À l'inverse, la Colombie-Britannique (1,60 GJ/m²) et les Prairies (1,63 GJ/m²) ont les intensités les plus élevées, devant la région de l'Atlantique (1,37 GJ/m²).

Graphique 8

Intensité énergétique (GJ/m²) des établissements de santé (sans les hôpitaux) par région, 2004



4.3.2 Les hôpitaux

Le sous-secteur des hôpitaux correspond à la classification SCIAN 622 et inclut les hôpitaux généraux, les hôpitaux psychiatriques et ceux pour alcooliques et toxicomanes, ainsi que les autres hôpitaux spécialisés. L'enquête ne considère que les établissements ayant 50 employés ou plus afin d'éliminer toute entité ou association qui pourrait avoir le code SCIAN d'un hôpital sans pour autant en avoir la vocation (p. ex., un conseil d'administration).

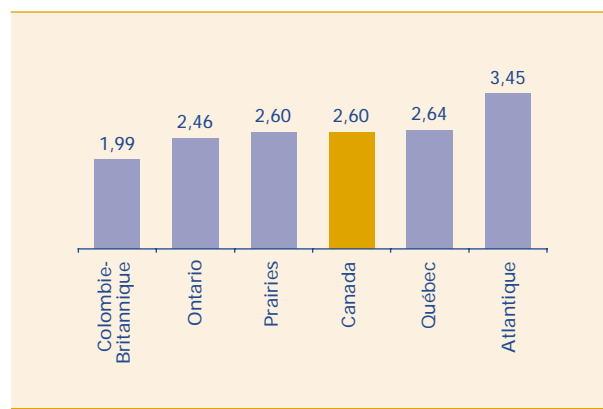
L'ECÉSCI estime à 730 le nombre d'établissements hospitaliers au Canada dont 82 sont situés dans la région de l'Atlantique, 165 au Québec, 203 en Ontario, 199 dans les Prairies, et 81 en Colombie-Britannique.

Les hôpitaux ont consommé en 2004 près de 64 millions de GJ. Le gaz naturel représente 46 % de la consommation totale d'énergie, contre 31 % pour l'électricité, et près de 4 % pour les autres distillats moyens.

L'intensité énergétique des hôpitaux au Canada est de 2,60 GJ/m², le ratio le plus élevé parmi tous les secteurs et sous-secteurs couverts par l'ECÉSCI. Cette intensité élevée est probablement due à l'utilisation presque constante de nombreux équipements médicaux et de l'éclairage. La Colombie-Britannique est la région où l'intensité est la plus faible (1,99 GJ/m²), suivie de l'Ontario (2,46 GJ/m²) et des Prairies (2,60 GJ/m²). Le Québec se situe également tout près de l'intensité totale du Canada, alors que les établissements de la région de l'Atlantique ont une intensité beaucoup plus élevée, avec un ratio de 3,45 GJ/m².

Graphique 9

Intensité énergétique (GJ/m²) des hôpitaux par région, 2004



4.4 L'hébergement et les services de restauration

Tableau 4.4

Consommation d'énergie, surface de plancher et intensité énergétique du secteur de l'hébergement et des services de restauration par région, 2004

Hébergement et services de restauration	ATLANTIQUE	QUÉBEC	ONTARIO	PRAIRIES	C.-B.	CANADA
Électricité (GJ)	2 952 938 C	4 612 643 B	5 360 928 B	5 855 349 B	2 472 206 C	21 254 063 A
Gaz naturel (GJ)	F	4 329 040 C	13 527 726 D	11 065 454 C	2 799 732 D	31 743 613 B
Énergie totale (GJ)*	5 685 342 B	11 225 536 B	19 417 818 C	16 929 335 B	11 008 968 D	64 267 000 A
Surface de plancher (m ²)	2 213 688 B	5 126 218 A	9 234 298 C	7 400 754 A	5 059 814 D	29 034 773 A
Intensité énergétique (GJ/m ²)	2,57 A	2,19 B	2,10 B	2,29 C	2,18 A	2,21 A

La lettre à droite de chaque estimation détermine sa qualité comme suit : A – Excellente, B – Bonne, C – Acceptable, D – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée.

En raison de l'arrondissement, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux et certaines données peuvent légèrement différer d'un tableau à l'autre.

*Énergie totale inclut l'ensemble des sources d'énergie, soit l'électricité, le gaz naturel, le diesel, le propane, les autres distillats moyens, le mazout lourd, et le bois.

Le tableau 4.4 présente la consommation d'énergie, la surface de plancher et l'intensité énergétique par région pour le secteur de l'hébergement et des services de restauration. Ce secteur correspond à la classification 72 du SCIAN, et comprend des établissements tels que les hôtels et les motels, les restaurants ou les débits de boissons alcoolisées.

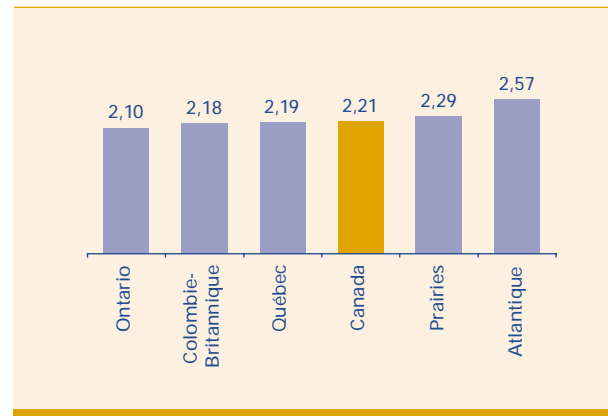
L'ECÉSCI couvre un total de 38 306 établissements du secteur de l'hébergement et des services de restauration au Canada, dont 3 105 sont situés dans la région de l'Atlantique, 11 328 au Québec, 11 647 en Ontario, 8 023 dans la région des Prairies, et 4 202 en Colombie-Britannique.

En 2004, ces établissements ont consommé plus de 64 millions de GJ. Le gaz naturel représentait la majeure partie de cette consommation avec près de la moitié de la consommation énergétique, contre le tiers pour l'électricité.

Le secteur de l'hébergement et des services de restauration présente une intensité énergétique de 2,21 GJ/m², le ratio le plus élevé parmi les huit secteurs couverts par cette enquête (sauf les sous-secteurs). L'Ontario est la région canadienne dont l'intensité est la plus faible, avec un ratio de 2,10 GJ/m². La Colombie-Britannique (2,18 GJ/m²) et le Québec (2,19 GJ/m²) se trouvent également sous la moyenne canadienne pour ce secteur. La région de l'Atlantique (2,57 GJ/m²) et les Prairies (2,29 GJ/m²) sont les régions où les niveaux d'intensité sont les plus élevés.

Graphique 10

Intensité énergétique (GJ/m²) des établissements du secteur de l'hébergement et des services de restauration par région, 2004



Les données énergétiques collectées pour ce secteur peuvent être détaillées davantage. Tel qu'indiqué dans le tableau 4.4.1, l'intensité énergétique des établissements d'hébergement (SCIAN 721) est de 1,70 GJ/m², de beaucoup inférieure à celle des établissements œuvrant dans les services de restauration (SCIAN 722) où l'intensité est de 3,55 GJ/m².

Ce secteur présente donc une consommation d'énergie accrue qui est notamment tributaire – par exemple dans le cas de l'hébergement – du type d'équipements utilisés, des installations (piscines, restaurants, etc.) ou du niveau d'éclairage plus élevé. Les services de restauration sont également des établissements dont l'intensité relativement élevée découle entre autres d'heures d'ouverture prolongées ou du type d'équipement utilisé (fours, climatiseurs, etc.).

Tableau 4.4.1

Consommation d'énergie, surface de plancher et intensité énergétique des services d'hébergement et des services de restauration par source d'énergie, 2004

	Services d'hébergement		Services de restauration	
Électricité (GJ)	12 737 667	A	8 516 397	A
Gaz naturel (GJ)	14 809 760	C	16 933 853	C
Diesel (GJ)	383 021	D		F
Énergie totale (GJ)*	36 147 769	A	28 119 231	B
Surface de plancher (m ²)	21 121 600	A	7 913 173	B
Intensité énergétique (GJ/m ²)	1,70	A	3,55	B

La lettre à droite de chaque estimation détermine sa qualité comme suit : A – Excellente, B – Bonne, C – Acceptable, D – À utiliser avec prudence, F – Trop peu fiable pour être publiée.

En raison de l'arrondissement, la somme des nombres peut ne pas correspondre aux totaux et certaines données peuvent légèrement différer d'un tableau à l'autre.

* *Énergie totale* inclut l'ensemble des sources d'énergie, soit l'électricité, le gaz naturel, le diesel, le propane, les autres distillats moyens, le mazout lourd, et le bois.

Aux fins de l'enquête, les établissements sont classés selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

COMMERCE DE GROS ET ENTREPOSAGE (SCIAN 41, 493)

- Grossistes-distributeurs de produits agricoles; grossistes-distributeurs de produits pétroliers; grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac; grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers; grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces; grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction; grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures; grossistes-distributeurs de produits divers; agents et courtiers du commerce de gros.
- Entreposage.

COMMERCE DE DÉTAIL (SCIAN 44, 45)

Commerce de détail des aliments (SCIAN 445)

- Épiceries; magasins d'alimentation spécialisés; magasins de bière, de vin et de spiritueux.

Commerce de détail sans aliments (SCIAN 441 à 444; 446 à 454)

- Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces; magasins de meubles et d'accessoires de maison; magasins d'appareils électroniques et électroménagers; marchands de matériaux de construction, de matériel et de fournitures de jardinage; magasins de produits de santé et de soins personnels.

INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE (SCIAN 51)

- Édition (sauf par Internet); industries du film et de l'enregistrement sonore; radiotélévision (sauf par Internet); édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet; télécommunications; fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données; autres services d'information.

BUREAUX (SCIAN 52, 53, 54, 91)

Finance et assurances (SCIAN 52)

- Autorités monétaires – banque centrale; intermédiation financière et activités connexes; valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes; sociétés d'assurances et activités connexes; fonds et autres instruments financiers.

Services immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53)

- Services immobiliers; services de location et de location à bail; bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur).

Services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54)

- Services juridiques; services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye; architecture, génie et services connexes; services spécialisés de design; conception de systèmes informatiques et services connexes; services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques;

services de recherche-développement scientifiques; publicité et services connexes; autres services professionnels, scientifiques et techniques.

Administration publique (SCIAN 91)

- Administration publique fédérale; administrations publiques provinciales et territoriales; administrations publiques locales, municipales et régionales; administrations publiques autochtones.

SERVICES D'ENSEIGNEMENT (SCIAN 61)

Écoles primaires et secondaires (SCIAN 6111)

Collèges communautaires et cégeps (SCIAN 6112)

Universités (SCIAN 6113)

SOINS DE SANTÉ (SCIAN 62)

Soins de santé sans les hôpitaux (SCIAN 621, 623, 624)

- Cabinets de médecins; cabinets de dentistes; cabinets d'autres praticiens; centres de soins ambulatoires; laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques; services de soins de santé à domicile; autres services de soins ambulatoires; établissements de soins infirmiers; établissements résidentiels pour handicaps liés au développement, de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie; établissements communautaires de soins pour personnes âgées; autres établissements de soins pour bénéficiaires internes; services individuels et familiaux; services

communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours; services de réadaptation professionnelle; services de garderie.

Hôpitaux (SCIAN 622)

- Hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux; hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes; hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes).

HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION (SCIAN 72)

- Hébergement des voyageurs; parcs pour véhicules de plaisance et camps de loisirs; maisons de chambres et pensions de famille.
- Restaurants à service complet; établissements de restauration à service restreint; services de restauration spéciaux; débits de boissons (alcoolisées).

AUTRES (SCIAN 71, 81)

- Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes; établissements du patrimoine; divertissements, loisirs et jeux de hasard, et loteries.
- Réparation et entretien; services personnels et services de blanchissage; organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires; ménages privés.

La présente section constitue un résumé de la méthodologie de l'Enquête sur la consommation d'énergie du secteur commercial et institutionnel, menée par Statistique Canada pour le compte de l'Office de l'efficacité énergétique, pour l'année 2004.

Objectif de l'enquête

La présente enquête visait à obtenir des renseignements sur la demande d'énergie au

Canada. Elle devait fournir des renseignements statistiques à jour sur les tendances en matière de consommation d'énergie des institutions et entreprises canadiennes.

Population

Le tableau 1 décrit chacune des 18 industries initialement comprises dans l'enquête.

Tableau 1

Description de la base de sondage

Numéro de l'industrie de la base de sondage	Industrie	Classification SCIAN
1	Entrepôt – commerce de gros	41 et 49
2	Commerce de détail	44-45 (sauf 445)
3	Magasins d'alimentation	445
4	Industrie de l'information et industrie culturelle	51
5	Finance et assurances; services immobiliers et services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques	52, 53 et 54
6	Services de soins ambulatoires	621
7	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	623
8	Assistance sociale	624
9	Arts, spectacle et loisirs	71
10	Services d'hébergement	721
11	Services de restauration et débits de boissons	722
12	Autres services (sauf les administrations publiques)	81 (sauf 813110)
13	Administration publique	91
14	Collèges et cégeps	6112
15	Universités	6113
16	Hôpitaux	622
17	Écoles primaires et secondaires	6111
18	Organismes religieux	813110

La base de données a été créée à partir de trois listes qui ne se chevauchent pas. La première provient de l'Enquête sur la consommation d'énergie de 2003, qui comprenait les universités, les collèges et cégeps, et les hôpitaux. La deuxième provient du Registre des entreprises (RE) et se fondait sur une liste du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) qui comporte les industries 1 à 13 et 18 du tableau 1. La dernière englobe les écoles primaires et secondaires, et provient d'une liste fournie par la Division Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.

En ce qui concerne les hôpitaux, l'enquête ne considère que les établissements ayant 50 employés ou plus afin d'éliminer toute entité ou association qui pourrait avoir le code SCIAN d'un hôpital, sans pour autant en avoir la vocation (par exemple, un conseil d'administration). De même, seuls les collèges et les cégeps de 20 employés ou plus sont considérés dans cette enquête.

Le tableau 2 illustre la répartition de la population selon l'industrie.

Tableau 2

Taille de la population selon l'industrie

Numéro de l'industrie de la base de sondage	Industrie	Classification SCIAN
1	Entrepôt – commerce de gros	64 404
2	Commerce de détail	102 732
3	Magasins d'alimentation	23 305
4	Industrie de l'information et industrie culturelle	12 741
5	Finance et assurances; services immobiliers et services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques	182 317
6	Services de soins ambulatoires	56 162
7	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	6 383
8	Assistance sociale	16 818
9	Arts, spectacle et loisirs	17 874
10	Services d'hébergement	10 859
11	Services de restauration et débits de boissons	60 730
12	Autres services (sauf les administrations publiques)	80 156
13	Administration publique	7 006
14	Collèges et cégeps	222
15	Universités	126
16	Hôpitaux	736
17	Écoles primaires et secondaires	16 696
18	Organismes religieux	14 923
	Total	674 190

Plan de sondage

La précédente édition de l'Enquête sur la consommation d'énergie s'était limitée aux universités, aux collèges et aux hôpitaux. Cette enquête constituait en fait un recensement de ces catégories. En raison de la portée élargie de l'enquête 2004 – qui couvre l'ensemble des industries du secteur commercial et institutionnel un recensement était infaisable. En conséquence, l'édition 2004 de l'ECÉSCI constitue une enquête par sondage.

Statistique Canada a eu recours à un plan d'échantillonnage stratifié pour lequel la stratification se fondait sur la région (dans le

cas de toutes les industries) et sur le nombre d'employés (dans le cas de toutes les industries, sauf les numéros 14 à 17). À cet effet, les tableaux 3 et 4 décrivent les variables *Région* et *Taille*.

La taille de l'échantillon pour chacun des domaines – dans le cas présent pour chacune des industries – est déterminée de façon à ce que la qualité pour chaque strate (région et/ou taille) soit égale. La taille de l'échantillon final est de 7 349 unités⁸. Le tableau 5 présente la taille de l'échantillon pour chaque domaine (industrie).

Tableau 3

Description de la variable *Région*

Région	Province
Atlantique	Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador
Québec	Québec
Ontario	Ontario
Prairies	Manitoba, Saskatchewan, Alberta
Colombie-Britannique	Colombie-Britannique

Tableau 4

Description de la variable *Taille*

Taille	Description
1	Nombre d'employés > 0, et nombre d'employés < 21
2	Nombre d'employés > 20, et nombre d'employés < 251
3	Nombre d'employés > 250

⁸ À titre comparatif, la taille de l'échantillon de la présente enquête est de plus de 40 p. 100 supérieure à celle de l'enquête sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux et institutionnels de 2000 – une enquête similaire. Cette approche axée sur la constitution d'un vaste échantillon a été choisie notamment en raison de l'absence de contact préliminaire avec chacune des unités de l'échantillon. Ce suréchantillonnage des différentes strates visait à compenser un nombre prévu plus élevé d'unités inadmissibles.

Tableau 5

Taille de l'échantillon selon l'industrie

Numéro de l'industrie	Industrie	Taille de l'échantillon
1	Entrepôt – commerce de gros	532
2	Commerce de détail	566
3	Magasins d'alimentation	452
4	Industrie de l'information et industrie culturelle	481
5	Finance et assurances; services immobiliers et services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques	610
6	Services de soins ambulatoires	550
7	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	399
8	Assistance sociale	426
9	Arts, spectacle et loisirs	455
10	Services d'hébergement	368
11	Services de restauration et débits de boissons	445
12	Autres services (sauf les administrations publiques)	529
13	Administration publique	384
14	Collèges et cégeps	151
15	Universités	114
16	Hôpitaux	201
17	Écoles primaires et secondaires	250
18	Organismes religieux	436
	Total	7 349

Collecte, vérification et imputation des données

La période de collecte des données s'est étendue de janvier à mars 2005. Trois appels de suivi ont été effectués auprès des répondants afin de les inciter à répondre au questionnaire. Le tableau 6 présente une répartition des dossiers d'échantillon en fonction du code de situation de réponse.

Tableau 6

Taille de l'échantillon selon le code de réponse

Code de réponse	Taille de l'échantillon
Complet	1 009
En double	22
Entreprise fermée	141
Hors du champ	442
Partiel	687
Refus	646
Non-réponse	4 135
Incapable de localiser	267
Total	7 349

Le taux de réponse est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux de réponse} = \frac{\text{Nombre d'unités déclarantes (complet et partiel)}}{\text{n}^{\text{bre}} \text{ de cas résolus faisant partie de l'enquête} + \text{n}^{\text{bre}} \text{ de cas non résolus}}$$

Le taux de réponse global pour l'enquête est ainsi calculé de la façon suivante :

$$\text{Taux de réponse} = \frac{1\,009 + 22 + 687}{4\,135 + 646 + 267 + 1\,009 + 22 + 687}$$

Le taux de réponse est donc de 25,4 %. Le tableau 7 présente le taux de réponse pour chacune des 18 industries initialement comprises dans l'enquête.

Tableau 7

Taux de réponse selon l'industrie

Numéro de l'industrie	Industrie	Taux de réponse
1	Entrepôt – commerce de gros	21,8 %
2	Commerce de détail	16,5 %
3	Magasins d'alimentation	16,3 %
4	Industrie de l'information et industrie culturelle	21,4 %
5	Finance et assurances; services immobiliers et services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques	19,4 %
6	Services de soins ambulatoires	19,2 %
7	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	33,7 %
8	Assistance sociale	26,8 %
9	Arts, spectacle et loisirs	21,8 %
10	Services d'hébergement	20,6 %
11	Services de restauration et débits de boissons	11,9 %
12	Autres services (sauf les administrations publiques)	21,4 %
13	Administration publique	31,7 %
14	Collèges et cégeps	59,1 %
15	Universités	66,4 %
16	Hôpitaux	57,0 %
17	Écoles primaires et secondaires	34,7 %
18	Organismes religieux	34,9 %
	Total	25,4 %

Certaines règles de contrôle ont assuré la validité et la cohérence des réponses obtenues. Les données ont été vérifiées manuellement.

En l'absence de réponses pour certaines questions, il s'agit d'une réponse partielle. Dans un tel cas, les données manquantes sont imputées. L'imputation a été effectuée à l'aide d'une technique hiérarchique dite *hot deck*. Les critères d'appariement sont : le type d'industrie, le type d'énergie, la catégorie du nombre d'employés (fondée sur les données du registre des entreprises), la région, et le nombre d'employés/étudiants/lits. De plus, 50 enregistrements ont été imputés manuellement.

Les estimations sont basées sur le principe selon lequel chacun des établissements de l'échantillon pouvait représenter un certain nombre d'établissements dans la population cible. Par conséquent, chacun des établissements répondants dispose d'un coefficient de pondération qui indique combien d'établissements de la population sont représentés par cet établissement.

Élimination de données

Pour certaines industries, le taux de réponse était trop faible pour permettre la divulgation des données, les estimations résultantes ne répondant pas aux normes de qualité établies par Statistique Canada. Certaines catégories ont ainsi été fusionnées afin d'améliorer la qualité des estimations. Aux fins de publication des résultats de l'enquête, les 18 industries initialement comprises dans l'ECÉSCI 2004 ont été ramenées à 8 catégories et 7 sous-catégories. Le tableau 8 explique le réaménagement subséquent des catégories selon le secteur d'activité.

Tableau 8

Correspondance des catégories de l'ECÉSCI 2004 avec les industries du plan d'enquête

Numéro de l'industrie	Industrie	Catégories établies aux fins de publication
1	Entrepôt – commerce de gros	Entrepôt – commerce de gros
2	Commerce de détail	Commerce de détail sans aliments
3	Magasins d'alimentation	Commerce de détail des aliments
4	Industrie de l'information et industrie culturelle	Industrie de l'information et industrie culturelle
5	Finance et assurances; services immobiliers et services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques	Bureaux
6	Services de soins ambulatoires	Soins de santé sans les hôpitaux
7	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	Soins de santé sans les hôpitaux
8	Assistance sociale	Soins de santé sans les hôpitaux
9	Arts, spectacle et loisirs	Autres
10	Services d'hébergement	Hébergement et services de loisirs
11	Services de restauration et débits de boissons	Hébergement et services de loisirs
12	Autres services (sauf les administrations publiques)	Autres
13	Administration publique	Bureaux
14	Collèges et cégeps	Collèges et cégeps
15	Universités	Universités
16	Hôpitaux	Hôpitaux
17	Écoles primaires et secondaires	Écoles primaires et secondaires
18	Organismes religieux	Autres

Le coefficient de variation servant à indiquer la fiabilité des données est utilisé pour déterminer quelles estimations peuvent être publiées. Les estimations dont le coefficient de variation dépasse 50 % ne sont pas assez fiables pour être publiées. De plus, il importe de souligner que les estimations de coefficient de variation ne tiennent pas compte du fait que certaines données ont été imputées. Le tableau 9 décrit les différents indicateurs utilisés pour qualifier les estimations.

Tableau 9

Indicateurs associés aux coefficients de variation

Coefficient de variation	Indicateur	Qualité de l'estimation
Moins de 20 %	A	Excellente
De 20 % à 29 %	B	Bonne
De 30 % à 39 %	C	Acceptable
De 40 % à 49 %	D	Utiliser avec prudence
50 % ou plus	F	Trop peu fiable pour être publiée

Les estimations accompagnées d'un « A » ou d'un « B » sont considérées comme assez précises pour la plupart des utilisations. Les données dont le coefficient de variation est plus élevé – un « C » ou un « D » – sont assez précises pour être utilisées à certaines fins, à condition que ce soit avec circonspection.

Autres distillats moyens : Cette catégorie comprend le mazout léger (n^{os} 1, 2 et 3), le kérosène, le pétrole lampant, le combustible à usage domestique, le gasoil et les combustibles industriels légers.

Bois : Cette catégorie comprend le bois rond (bois vendu à la corde), la lignine, les résidus de la fabrication de meubles et des cadres de fenêtres (les copeaux de bois), l'écorce, la sciure, les résidus forestiers, le charbon de bois et les détritiques de pâte.

Diesel : Toute catégorie de distillats combustibles utilisés dans les moteurs diesel et qui contiennent une faible quantité de soufre (inférieure à 0,05 %).

Électricité : Forme d'énergie émanant de charges électriques au repos ou en mouvement.

Établissement : L'établissement est l'unité statistique utilisée aux fins de l'enquête. Dans le cas des collèges et universités, il s'agit du campus. Pour les hôpitaux, il s'agit de l'ensemble des installations du complexe hospitalier. Pour les autres secteurs d'activité, il s'agit de l'entreprise. Un établissement peut comprendre plus d'un bâtiment.

Gaz naturel : Mélanges d'hydrocarbures (contenant principalement du méthane) et de petites quantités de divers hydrocarbures en phase gazeuse ou en solution dans du pétrole brut en gisements souterrains.

Gigajoule (GJ) : Unité de mesure égale à 1×10^9 joules. Le joule est l'unité de mesure internationale de l'énergie. Il s'agit de l'énergie produite pendant une seconde par la puissance d'un watt.

Intensité énergétique : Consommation totale d'énergie d'un groupe d'établissements, divisée par la surface totale de ce groupe d'établissements.

Logement privé : Série distincte sur le plan structurel de locaux d'habitation dotés d'une entrée privée accessible à l'extérieur du bâtiment ou à partir d'une cage d'escalier ou d'un corridor commun (par exemple, une maison unifamiliale ou un appartement).

Mazout lourd : Toute catégorie de combustibles résiduels, y compris les combustibles à faible teneur en soufre, utilisés principalement pour la génération de vapeur, la production d'énergie électrique ainsi que l'exploitation des moteurs diesel. Cette catégorie comprend les mazouts n^{os} 4, 5 et 6.

Propane : Hydrocarbure normalement gazeux à chaîne droite extrait du gaz naturel ou des jets de gaz en raffinerie. Il peut aussi se présenter sous forme liquide.

Source d'énergie : Type d'énergie ou de combustible consommé par un établissement. Aux fins de cette enquête, on a recueilli de l'information sur l'utilisation d'électricité, de gaz naturel, de mazout lourd, de diesel, d'autres distillats moyens, de propane, de vapeur et de bois.

Surface de plancher : Surface totale de plancher excluant les stationnements intérieurs et les salles de machines pour l'ensemble des bâtiments d'un établissement. Elle se mesure en mètres carrés (m²).

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) : Système de classification par catégorie des établissements en groupes exerçant des activités économiques similaires. La structure du SCIAN, adoptée par Statistique Canada en 1997 pour remplacer la Classification type des industries (CTI) de 1980, a été mise au point par les organismes de collecte de données statistiques du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Vapeur : Gaz résultant de la vaporisation d'un liquide ou de la sublimation d'un solide produit à l'aide de turbines de condensation ou de non-condensation.

Forme d'énergie	Veillez préciser l'unité de mesure énergétique	Comme combustible	Pour produire de la vapeur à vendre	Pour produire de l'électricité	Pour une autre utilisation
Électricité (en kilowattheures)					
Gaz naturel (en mètres cubes ou en gigajoules)					
Propane (en mètres cubes)					
Diesel (en mètres cubes)					
Autres distillats moyens – mazouts légers, kérosène, etc. (en mètres cubes)					
Mazouts lourds, canadien (en mètres cubes)					
Mazouts lourds, étranger (en mètres cubes)					
Bois – résidus et déchets de bois, écorce, etc. (en tonnes métriques)					
Lessive de pâte épuisée (en tonnes métriques)					
Vapeur achetée (en gigajoules) (veillez préciser le fournisseur de vapeur au-dessous)					
Autres (veillez préciser le type et l'unité de mesure au-dessous)					
Nombre total d'employés/étudiants/lits (veillez répondre au-dessous)					
En décembre 2004, quelle était la superficie totale de plancher utilisée pour les activités productives (excluant les stationnements intérieurs et les salles de machines) de tous les bâtiments à l'intérieur de cette entreprise ou de cette institution? (Veillez préciser la superficie et l'unité de mesure au-dessous)					